

Eurosystème

2023-04-27

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Liens : <u>Infographie</u> <u>NBB.Stat</u> <u>Information générale</u>

L'encours des parts de fonds d'investissement non monétaires belges a fortement diminué au cours de l'année 2022

- La diminution de l'encours est dû à un effet de valorisation négatif de -34,9 milliards d'euros lié à l'évolution des bourses et à la hausse des taux d'intérêt.
- Les transactions ont toutefois été légèrement positives (+0,9 milliard d'euros), soutenues par l'investissement des ménages (+8,5 milliards d'euros).

Evolution du passif des fonds d'investissement

A la fin du quatrième trimestre de 2022, l'encours des parts de fonds d'investissement était valorisé à 202,1 milliards d'euros, ce qui correspond à une diminution de -34,0 milliards d'euros par rapport à l'année précédente. Cette évolution est due, d'une part, à des flux d'investissement positifs pour un montant de +0,9 milliard d'euros, d'autre part, à des effets de valorisation négatifs, liés à l'évolution des bourses et à la hausse des taux d'intérêt, estimés à -34,9 milliards d'euros.

Cette diminution de stock s'explique en majeure partie par l'évolution des fonds d'actions et des fonds mixtes pour lesquels les effets de valorisation se sont montés respectivement à -15,1 milliards et -13,2 milliards d'euros. Ceci correspond à 81,1 % du total de l'effet de valorisation (-34,9 milliards d'euros). Alors que les fonds d'actions ont connu un investissement net négatif de -0,3 milliard, l'investissement dans les fonds mixtes a été de +0,9 milliard d'euros.

Les fonds mixtes, dont le passif total est de 91,3 milliards d'euros, restent la principale catégorie de fonds d'investissement commercialisée en Belgique. Ils sont suivis par les fonds d'actions (68,4 milliards d'euros), d'épargne-pension (22,0 milliards d'euros), obligataires (17,8 milliards d'euros) et finalement indiciels pour 2,6 milliards d'euros.

Evolution des détentions des fonds d'investissement belges

Les ménages belges sont les principaux détenteurs des parts émises par les fonds. Au 31 décembre 2022, les détentions totales de l'ensemble des ménages belges s'élevaient à 120,4 milliards d'euros, ce qui représente 59,6 % du total des parts en circulation.

En comparaison avec la fin de l'année 2021, malgré l'effet de valorisation très négatif, on constate un investissement net positif de la part des ménages (+ 8,5 milliards d'euros).

N° d'entreprise: 203.201.340

RPM Bruxelles

EVOLUTION DU PASSIF DES FONDS D'INVESTISSEMENT NON MONETAIRES DE DROIT BELGE AU COURS **DE L'ANNEE 2022**

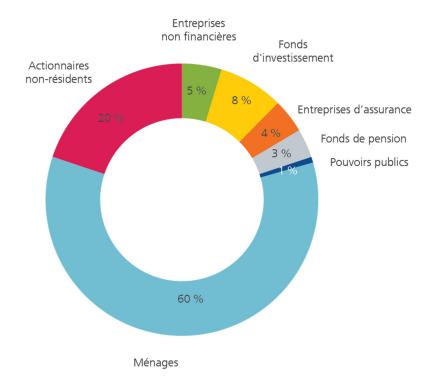
(milliards d'euros)

	Passif au 31 décembre 2021	Transactions durant l'année 2022	Autres flux ¹	Passif au 31 décembre 2022
arts de fonds d'investissement				
Fonds obligataires	19,9	0,1	-2,2	17,8
Fonds d'actions	83,8	-0,3	-15,1	68,4
Fonds indiciels à capital garanti	3,2	-0,4	-0,2	2,6
Fonds d'épargne-pension	25,6	0,6	-4,2	22,0
Fonds mixtes	103,6	0,9	-13,2	91,3
Total des parts de fonds	236,1	0,9	-34,9	202,1
Détenus par les ménages	129,5	8,5	-17,7	120,4
Autres passifs ²	1,4	-0,3	-0,1	1,0
Passif total	237,5	0,6	-35,0	203,1

Source: BNB

DÉTENTEURS DE PARTS DE FONDS D'INVESTISSEMENT NON MONÉTAIRES DE DROIT BELGE FIN 2022

(en % du total des fonds)



Source : BNB

tél. + 32 2 221 46 28 N° d'entreprise: 203.201.340 RPM Bruxelles

Les autres flux comprennent les variations de prix et de cours de change. Ils peuvent aussi inclure des éléments ponctuels comme des

reclassements d'opérations vis-à-vis d'autres secteurs. Se composent des autres instruments financiers tels que définis par le SEC 2010, essentiellement les crédits, les produits dérivés et les autres comptes à recevoir/à payer.